

Pendant la crise sanitaire nous devons tous nous engager à respecter les consignes de sécurité en vigueur.

Les élèves inscrits à l'école de musique doivent participer de manière assidue au cours d'instruments, et de formation musicale. La formation musicale (solfège) est obligatoire pour les élèves en cycle I. Une dérogation peut être faite pour les élèves du cycle II qui participent à une musique d'ensemble. Les élèves s'engagent à participer aux auditions et répétitions. Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale.

Les enfants mineurs, sauf autorisation spéciale doivent être accompagnés par un adulte responsable jusqu'à leur professeur et être récupéré à l'heure par celui-ci. En cas de retard, les parents devront le signaler aux professeurs par téléphone. Tout retard devra rester exceptionnel pour la bonne continuité des cours.

En cas d'absence, les élèves ou parents devront si possible le signaler à leur professeur la veille au plus tard.

Nos tarifs sont calculés sur une base de 31 semaines de cours pour la période de septembre à juin. Il est proposé aux nouveaux élèves une période d'essai de 15 jours, au-delà de cette période ils seront considérés comme inscrits. Les cotisations sont calculées à partir du premier cours réalisé (cours d'essai compris pour les nouveaux élèves). **Toute année commencée sera due**, sauf cas de force majeure (déménagement, maladie...).

Les cours pourront être payés soit en début d'année (avant le 30 novembre) pour toute l'année scolaire, soit au trimestre dès réception de la facture.

	Semaines
1er trimestre	11
2ème trimestre	11
3ième trimestre	9
Année	31

TARIFS ELEVES INSTRUMENTISTES 2022-2023

Nombre d'élèves Par famille	Tarifs Dégressifs Réduction annuelle	Communes de la Communauté de Communes				Communes hors Communauté de Communes			
		ENFANTS		ADULTES		ENFANTS		ADULTES	
		Tarifs à l'année	Au trimestre	Tarifs à l'année	Au trimestre	Tarifs à l'année	Au trimestre	Tarifs à l'année	Au trimestre
1er élève	- €	345 €	115 €	390 €	130 €	390 €	130 €	435 €	145 €
2ème élève	24 €	321 €	107 €	366 €	122 €	366 €	122 €	411 €	137 €
3ème élève	45 €	300 €	100 €	345 €	115 €	345 €	115 €	390 €	130 €
4ème élève	75 €	270 €	90 €	315 €	105 €	315 €	105 €	360 €	120 €
5ème élève	105 €	240 €	80 €	285 €	95 €	285 €	95 €	330 €	110 €

Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale (Solfège)

TARIFS DES DIVERS ENSEMBLES 2022-2023

ENSEMBLES	Tarifs à L'année	Tarifs au Trimestre
EVEIL MUSICAL (à partir de 3 ans)	135 €	45 €
ATELIERS DIVERS/SOLFÈGE (sans instrument)	135 €	45 €
CHORALE ADULTES (non instrumentistes)	156 €	52 €
CHORALE ADULTES (instrumentistes)	78 €	26 €
CHORALE ENFANTS (non instrumentistes)	135 €	45 €
CHORALE ENFANTS (instrumentistes)	69 €	23 €
ORHÈSTRE JUNIOR (gratuit)	- €	- €
ORHÈSTRE SENIOR (gratuit)	- €	- €
<i>Les orchestres et certains ateliers sont les vitrines de l'école de musique</i>		
ATELIER de MAO (instrumentistes ou autres ensembles)	- €	- €
ATELIER Jazz (instrumentistes ou autre ensemble)	- €	- €
ATELIER DE PERCUSSIONS (instrumentistes)	69 €	23 €